

30 décembre - 13 janvier 2017

**Journalistes, voter Solidaires**  
c'est voter **SNJ**

- Pour mieux connaître vos droits
- Pour bénéficier de l'expertise de militants journalistes
- Pour participer à la défense collective de la profession
- Journalistes et salariés des médias, rejoignez le SNJ, rejoignez Solidaires

Au service des journalistes, et de tous les salariés, le Syndicat National des Journalistes partage les valeurs portées par Solidaires, d'un syndicalisme novateur, de lutte et de transformation sociale.

**SNJ**  
Syndicat National des Journalistes

[www.snj.fr](http://www.snj.fr)  
[snj@snj.fr](mailto:snj@snj.fr)

33, rue du Louvre - 75002 Paris  
Tél. : 01 42 36 84 23

Union syndicale  
**Solidaires**

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

144, boulevard de la Villette - 75019 Paris  
Tél. : 01 58 39 30 20

**Journalistes, voter Solidaires**  
c'est voter **SNJ**

Membre fondateur de l'Union syndicale Solidaires, le Syndicat National des Journalistes se présente comme en 2012 sous la bannière de Solidaires. En votant Solidaires, c'est au SNJ qu'ira votre voix.

**SNJ**  
Syndicat National des Journalistes

Union syndicale  
**Solidaires**

**DU 30 DÉCEMBRE AU 13 JANVIER VOTEZ SNJ**

**D**ans les télé ou les radios locales, privées ou associatives, dans des journaux ou magazines, en agences de presse ou sur le web, vous êtes quelque **3000 journalistes** à travailler dans des entreprises de moins de 11 salariés, les TPE. Du 30 décembre au 13 janvier 2017, comme cinq millions de salariés des très des très petites entreprises, vous serez appelés à voter afin de désigner LE syndicat qui défendra vos intérêts.

#### Enfin une représentation

C'est la deuxième fois, après celui de 2012, qu'un tel scrutin aura lieu. Nouveauté cette année, la mise en place d'une réelle représentation syndicale, à travers l'installation de commissions paritaires régionales interprofessionnelles, qui pourront siéger dès juillet 2017. La composition de ces **commissions régionales** sera un des enjeux des élections TPE de cette fin d'année, dont l'objectif est également de permettre de compléter les mesures d'audience des organisations syndicales et leurs poids respectifs dans les branches professionnelles.

Suivez la campagne TPE sur Twitter : @SolidairesTPE

#### Voter Solidaires c'est voter SNJ

Selon votre profession, vous pourrez voter pour des listes régionales ou nationales. Le Syndicat National des Journalistes, membre fondateur de l'Union syndicale Solidaires, se présentera (comme lors du scrutin précédent) sous la **bannière de Solidaires**. En Ile-de-France et à la Réunion, il présente un candidat journaliste, qui sera identifié comme SNJ sur la liste de dix noms, tous métiers confondus, présentée par Solidaires.

Au sein de Solidaires, le SNJ aspire à construire un outil syndical interprofessionnel propre au secteur des médias, afin de promouvoir un syndicalisme de transformation sociale fidèle à ses valeurs.

**Votez, faites voter, et adhérez au SNJ sur notre site :**  
[www.snj.fr](http://www.snj.fr)

**Elisez vos représentants salariés**

**Le SNJ, incontournable chez les journalistes**

Première organisation de la profession, le SNJ a obtenu 47,7% des suffrages, en juin 2015, face à cinq autres organisations syndicales, lors des élections nationales à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). Organisé en sections régionales réparties sur tout le territoire, le SNJ s'appuie sur son réseau de militants et ses permanences (action juridique, action syndicale, permanences emploi, fiscalité, déontologie), pour venir en aide aux consœurs et confrères en difficulté face à leur employeur, en particulier les plus fragiles d'entre eux, salariés isolés et/ou à statuts précaires.

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de **faire entendre la voix des journalistes**, de tous les journalistes, avec la conviction que cette activité professionnelle n'est pas tout à fait comme les autres, puisqu'à France Inter comme dans la plus petite agence du web, la pratique du journalisme induit des devoirs, dont celui de servir avec honnêteté le pluralisme des idées et la démocratie.

Suivez toute l'actualité de la profession et du SNJ sur Twitter : @SNJ\_national

#### Presqu'un siècle de conquêtes

Fondé en 1918, au lendemain de la Première Guerre mondiale, en réaction à la censure, et sur des préoccupations professionnelles et déontologiques, le SNJ a participé à l'ensemble des grandes conquêtes de la profession, en inspirant **tous les textes** qui régissent et protègent aujourd'hui les journalistes français, de la rédaction de la charte d'éthique professionnelle (1918-1938-2011), à la reconnaissance des droits d'auteurs (Hadopi 2009), en passant par la naissance du statut, la création de la Commission de la carte, de la clause de conscience, et la rédaction de la convention collective nationale de travail des journalistes, étendue à toute la profession.

Une question, un problème, besoin d'un conseil ? Envoyez un mail à [snj@snj.fr](mailto:snj@snj.fr)

#### Le SNJ, service public de la profession

Grace à l'expertise de ses représentants, qui exercent tous la profession de journaliste - il n'y a pas de militant professionnel au SNJ -, le syndicat est à la pointe de **tous les combats** :

**Salaires, formation, prévoyance, le SNJ négocie pour vous**

protection des sources et des lanceurs d'alerte, liberté de la presse, indépendance des rédactions, défense des droits d'auteur, des droits des journalistes pigistes, des droits des salariés en général, si nécessaire devant les juridictions adéquates. Représenté dans l'ensemble des formes de presse, le SNJ négocie - localement et au niveau national - les salaires, les grilles de qualification, l'égalité professionnelle, la formation, la prévoyance dans dix branches de la presse et de médias, des agences de presse aux radios locales privées.

Retrouvez toutes les grilles de salaires, la convention collective, notre actualité sur le site du SNJ : [www.snj.fr](http://www.snj.fr)

**Ne restez pas seul, rejoignez le SNJ !**

Vous travaillez dans une radio, dans une agence, dans un hebdo, au sein d'une toute petite équipe, ne restez pas isolé, rejoignez le SNJ. Pour mieux connaître vos droits, apprendre à les faire respecter, pour échanger des infos et des projets avec des consœurs et des confrères, pour en débattre, pour partager une réflexion sur la révolution numérique, le chamboulement des métiers de l'information, pour défendre une éthique de l'information, combattre le mélange des genres, **adhérez au SNJ**. Pour défendre vos confrères, apprendre à négocier, siéger dans les instances paritaires de la profession, pour vous inscrire dans un collectif de travail et de confrontation, dans un objectif de transformation de la société, militez au SNJ.

Téléchargez le bulletin d'adhésion au SNJ sur notre site : [www.snj.fr](http://www.snj.fr)

**Le SNJ est à l'origine de toutes les avancées sociales et statutaires concernant le journalisme en France.**